

# Mamelle de Petit-Bourg



Visorando

Une randonnée proposée par Netra

Une brève ascension à un sommet qui domine la Côte Atlantique de Basse-Terre. Par temps clair, vue sur les sommets avoisinants et sur la mer côté Atlantique.



Randonnée n°88933

	<b>Durée :</b>	1h00
	<b>Distance :</b>	1,86 km
	<b>Dénivelé positif :</b>	156 m
	<b>Dénivelé négatif :</b>	154 m
	<b>Point haut :</b>	689 m
	<b>Point bas :</b>	560 m

	<b>Difficulté :</b>	Facile
	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
	<b>Activité :</b>	Pédestre
	<b>Commune :</b>	Petit-Bourg (97170)

## Description

Stationnement en parking sur le bord gauche de la D23 (quand on vient de Petit-Bourg), 500 mètres environ avant d'atteindre le Col des Mamelles (panneau).

(D/A) Le départ, plein Sud, est commun avec celui de la Trace des Crêtes. Après quelques mètres, prendre à gauche le chemin qui conduit à la Mamelle (à partir de cet endroit, il n'y a plus qu'un seul chemin jusqu'au sommet). Ce chemin monte d'abord doucement vers l'Est.

(1) La pente s'élève et le chemin fait plusieurs lacets dans la forêt. Dans la dernière partie, la pente s'adoucit, le chemin longe la base du sommet par le Nord et fait un dernier coude à droite pour atteindre le sommet.

(2) Redescendre par le même chemin qu'à l'aller jusqu'au point de départ (D/A).

## Informations pratiques

Par temps humide ou après un épisode de pluie, le chemin peut être très glissant: prévoir les chaussures en conséquence. Ne pas oublier un vêtement de pluie en cas d'averse.

Cette randonnée, très courte, peut-être combinée avec une autre randonnée à proximité, décrite sur le même site, le [Morne Léger](#) ou la [Mamelle de Pigeon](#). Ces randonnées partent toutes deux du Col des Mamelles, 500 mètres plus loin sur la route, dans la direction de la Côte Caraïbe (Ouest).

Randonnée effectuée par l'auteur le 19 mai 2012.

## A proximité

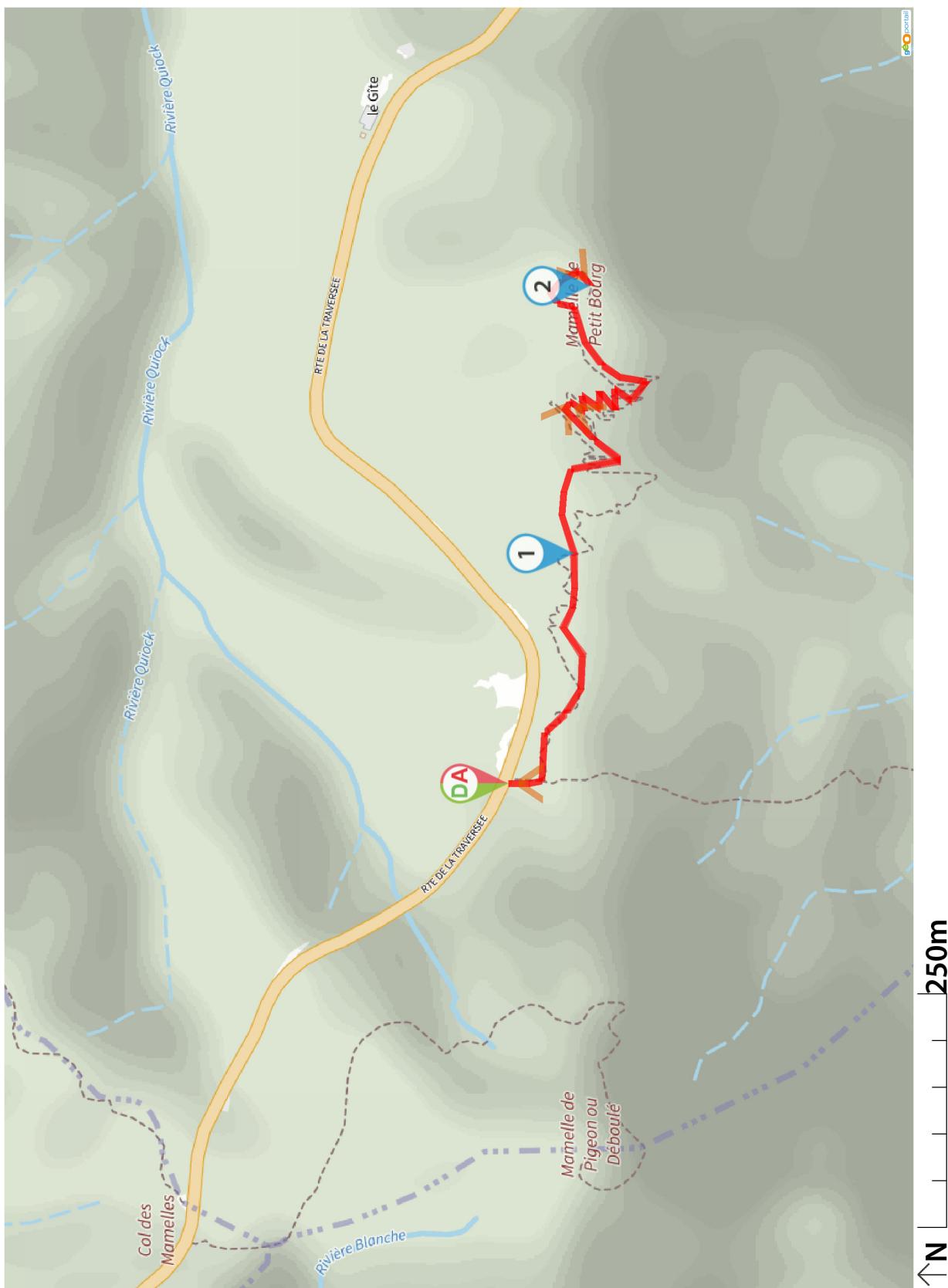
- Belle ambiance de forêt tropicale.
- Beaux points de vue.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-mamelle-de-petit-bourg/>

## Points de passages

- D/A Parking - Route D23**  
N 16.17838° / O 61.731827° - alt. 563 m - km 0
- 1 Rupture de pente**  
N 16.177744° / O 61.729526° - alt. 576 m - km 0.3
- 2 Sommet de la - Mamelle de Petit Bourg (716 m)**  
N 16.177588° / O 61.726844° - alt. 689 m - km 0.93
- D/A Parking - Route D23**  
N 16.17838° / O 61.731827° - alt. 563 m - km 1.86

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



**Visorando**  
Préparer et partager ses rando

# LA CHARTE du visorandonneur

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

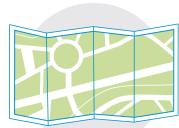
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



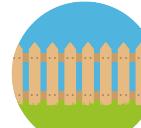
### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**